

Décision Générale colonial

Décision n° 164 décision n° 164 du 11 mars 1942

n° 164

Ministère ACTES DU POUVOIR LOCAL	Date de publication 11 mars 1942
Numéro JO n° 544 du 31/03/1942	Date du numéro 31 mars 1942

TEXTE INTÉGRAL

L'écrivain interprète journalier Polycarpe est titularisé comme auxiliaire, au traitement mensuel de 500 francs. Il demeure à la disposition du chef du service des contributions.